IRIS
INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES

OBSERVATOIRE
géopolitique de
l'Indo-Pacifique

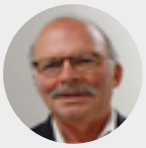
LES RESSOURCES HALIEUTIQUES TRANSFRONTALIÈRES COMME VECTEUR DE COOPÉRATION RÉGIONALE : VERS UNE RÉSILIENCE ÉCOLOGIQUE RENFORCÉE EN MER DE CHINE MÉRIDIONALE

James Borton / Chercheur non-résident, Policy Institute, Université Johns Hopkins

Novembre 2026



PRÉSENTATION DE L'AUTEUR



James Borton / Chercheur non-résident, Policy Institute, Université Johns Hopkins

James Borton, bénéficiaire d'une bourse du *National Endowment for the Humanities* à l'université de Yale, est chercheur non-résident au Foreign Policy Institute de la SAIS (École d'études avancées en relations internationales) de l'Université Johns Hopkins. Journaliste international, il couvre l'Asie du Sud-Est et la mer de Chine méridionale depuis trois décennies. Il écrit pour *Asia Times*, Asia Global Online, East Asia Forum, Foreign Policy, Geopolitical Monitor, le *South China Morning Post*, le *Washington Times* et *United Press International*. Son dernier ouvrage s'intitule « Harvesting the Waves: How Blue Parks Shape Policy, Politics, and Peacebuilding in the South China Sea ». Il a également fondé le site d'agrégation d'actualités South China Sea NewsWire (www.southchinaseanewswire.com).

PRÉSENTATION DE L'OBSERVATOIRE

L'Observatoire géopolitique de l'Indo-Pacifique de l'IRIS a pour ambition de constituer une plateforme visible et référencée afin d'accueillir toutes les contributions et les lectures provenant de différentes parties de l'Indo-Pacifique et de disciplines diverses. Elle offre un lieu de production d'analyses et de débats, mais aussi une bibliothèque thématique sur un espace dont la pertinence commence à peine à être discutée.

Cet observatoire est dirigé par **Marianne Peron-Doise**, directrice de recherche à l'IRIS, et s'inscrit dans le cadre du Programme Asie-Pacifique.

PROGRAMME
ASIE-PACIFIQUE

Par son poids économique, démographique et la persistance d'une multitude de défis politiques, stratégiques et sécuritaires, l'Asie-Pacifique fait l'objet de toutes les attentions. Le programme Asie-Pacifique de l'IRIS et son réseau de chercheurs reconnu à l'échelle nationale et internationale se donnent pour objectif de décrypter les grandes dynamiques régionales, tout en analysant de manière précise les différents pays qui la composent et les enjeux auxquels ils sont confrontés.
Les champs d'intervention de ce programme sont multiples : animation du débat stratégique ; réalisation d'études, rapports et notes de consultance ; organisation de conférences, colloques, séminaires ; formation sur mesure.
Ce programme est dirigé par **Marianne Peron-Doise**, directrice de recherche à l'IRIS, et **Emmanuel Lincot,** directeur de recherche à l'IRIS et professeur à l'Institut catholique de Paris.

© IRIS - Tous droits réservés

INTRODUCTION

La mer de Chine méridionale constitue l'un des espaces maritimes les plus stratégiques au monde. Les débats qui lui sont consacrés portent principalement sur les questions de souveraineté, de délimitation maritime, de contrôle des ressources et de compétition géopolitique. Les revendications concurrentes formulées par plusieurs États riverains ont contribué à faire de cette région l'un des principaux foyers de tensions maritimes contemporaines. Cette lecture géopolitique, bien qu'incontournable, ne saurait à elle seule rendre compte des dynamiques qui structurent cet espace marin. Une seconde dimension, plus discrète, mais tout aussi déterminante, réside dans l'interconnexion des systèmes écologiques régionaux.

Les populations de poissons migrateurs, les flux larvaires, les récifs coralliens, les mangroves et les herbiers marins sont intégrés au sein de processus écologiques qui ne correspondent que partiellement aux frontières administratives et juridiques établies par les États. Les perturbations environnementales, qu'il s'agisse de la surexploitation des ressources, de la pollution ou des effets du changement climatique, se propagent fréquemment au-delà des juridictions nationales dans lesquelles elles apparaissent initialement.

Cette situation soulève une question fondamentale de gouvernance régionale : comment gérer durablement des ressources et des écosystèmes dont le fonctionnement dépasse les cadres traditionnels de l'autorité étatique ? La Convention des Nations unies sur le droit de la mer fournit déjà une réponse partielle à cette interrogation. L'article 123 invite explicitement les États riverains des mers semi-fermées à coopérer dans la gestion des ressources biologiques, la protection du milieu marin et la conduite de programmes de recherche scientifique. Cette disposition reflète la reconnaissance croissante du fait que certaines catégories de ressources ne peuvent être administrées efficacement à travers des approches exclusivement nationales[1]. Toutefois, la traduction de ce principe juridique en politiques opérationnelles demeure complexe dans un contexte caractérisé par la sensibilité persistante des questions de souveraineté.

Le présent article défend l'argument selon lequel la coopération environnementale et scientifique peut progresser indépendamment d'un règlement préalable des différends territoriaux. Plus précisément, il soutient que la gestion des ressources halieutiques transfrontalières, la protection des habitats critiques, le développement de réseaux d'aires marines protégées, l'implication des communautés côtières et les partenariats fondés sur la

[1] Convention des Nations unies sur le droit de la mer, 10 décembre 1982, Nations unies, *Recueil des traités*, vol. 1833, art. 123.

recherche scientifique constituent des domaines particulièrement propices à la mise en œuvre de mécanismes de coopération fonctionnelle[2].

Cette approche ne vise pas à remplacer les processus diplomatiques ou les mécanismes juridiques de règlement des différends. Elle repose plutôt sur l'hypothèse selon laquelle la reconnaissance de l'interdépendance écologique peut favoriser l'émergence progressive d'arrangements pragmatiques fondés sur des intérêts convergents et des bénéfices mutuels.

LES RESSOURCES HALIEUTIQUES TRANSFRONTALIÈRES ET LES FONDEMENTS ÉCOLOGIQUES DE LA COOPÉRATION

La gestion durable des ressources halieutiques représente probablement l'un des domaines les plus propices au développement d'une coopération régionale pragmatique en mer de Chine méridionale. Contrairement à d'autres enjeux maritimes plus directement associés aux questions de souveraineté, les ressources halieutiques présentent des caractéristiques biologiques qui rendent leur gestion intrinsèquement transnationale.

Les espèces migratrices et les stocks transfrontaliers évoluent selon des dynamiques écologiques largement indépendantes des délimitations juridictionnelles. Une même population halieutique peut, au cours de son cycle biologique, traverser plusieurs zones économiques exclusives, utiliser des habitats localisés dans différents États côtiers et être exploitée par diverses flottilles nationales.

Dans ces conditions, les limites d'une gestion exclusivement nationale apparaissent rapidement. Les évaluations conjointes des ressources halieutiques constituent dès lors un instrument particulièrement pertinent. Elles permettent la production de connaissances partagées sur l'état des stocks, les schémas migratoires, les taux d'exploitation et les risques associés à la surexploitation. Elles fournissent également une base scientifique commune susceptible de soutenir l'élaboration de mesures de gestion cohérentes à l'échelle régionale.

L'expérience acquise dans d'autres espaces maritimes démontre que la coopération scientifique peut parfois se maintenir malgré des divergences politiques importantes. Les mécanismes développés dans la mer de Barents entre la Norvège et la Russie illustrent notamment la capacité des arrangements techniques à perdurer dans des contextes diplomatiques complexes lorsque les acteurs concernés reconnaissent leur dépendance

[2] James Borton, *Harvesting the Waves: How Blue Parks Shape Policy, Politics and Peacebuilding in the South China Sea* (Universal Publishers, 2025).

commune à l'égard d'une ressource partagée[3]. La pertinence de cette observation pour la mer de Chine méridionale réside moins dans la possibilité de reproduire un modèle institutionnel spécifique que dans la démonstration qu'une coopération fondée sur des impératifs écologiques communs peut contribuer à atténuer certaines contraintes imposées par les rivalités politiques.

On observe déjà des signes encourageants de ce principe en mer de Chine du Sud. Depuis 2018, des scientifiques et des décideurs politiques de Chine, d'Indonésie, de Malaisie, des Philippines et du Vietnam participent au Groupe de travail sur les sciences halieutiques de la mer de Chine du Sud (FSWG). Son analyse commune des ressources halieutiques s'est efforcée d'élaborer des évaluations partagées des stocks transfrontaliers malgré les sensibilités politiques et les importantes lacunes en matière de données[4]. La première évaluation a porté sur le listao[5]. Une deuxième évaluation a examiné le petit thon (euthynnus affinis), identifiant des différences significatives entre les parties nord et sud de la zone de pêche et soulignant l'importance de réduire les captures de juvéniles. Une troisième porte actuellement sur deux espèces de calmars dont les stocks traversent les frontières nationales et pourrait également fournir des informations sur les effets de l'évolution des températures océaniques[6].

L'importance de cette démarche dépasse le simple état de chaque espèce. Le processus des évaluations démontre que les scientifiques régionaux peuvent élaborer un cadre analytique commun, même en l'absence d'une organisation régionale de gestion des pêches dédiée à la mer de Chine méridionale, d'une délimitation complète des frontières maritimes ou d'un accord politique plus large. C'est précisément ce type de coopération concrète qu'il convient de développer. Ces évaluations communes pourraient à terme servir de base à des fermetures saisonnières mieux coordonnées, à des restrictions sur la capture de juvéniles, à des efforts de reconstitution des stocks et à d'autres mesures. Elles pourraient également établir des références scientifiques communes permettant aux gouvernements d'évaluer l'efficacité des interventions de gestion. La confiance naît rarement d'un accord diplomatique grandiose. Elle commence parfois par des scientifiques réunis autour d'une table pour comparer des données.

[3] Joint Norwegian-Russian Fisheries Commission, « Cooperation »; Norwegian Ministry of Trade, Industry and Fisheries, « Norwegian-Russian Fisheries Negotiations to Be Held in December », 21 Novembre 2025.
[4] South China Sea Fisheries Science Working Group, « About Us »; Dirk Zeller et al., « Supporting Regional Co-operation in the South China Sea with an Initial Assessment of the Data-Limited Skipjack Tuna Fishery », *Marine Policy* 155 (Septembre 2023): 105711.
[5] Le listao est l'espèce de thonidé la plus péchée à travers le monde.
[6] South China Sea Fisheries Science Working Group, «Our Works »; South China Sea Fisheries Science Working Group, *Policy Brief: The 2nd Common Fisheries Resource Analysis on Little Tuna Stocks in the South China Sea*, octobre 2025.

LES REFUGES HALIEUTIQUES COMME INSTRUMENTS DE GOUVERNANCE ADAPTATIVE

Si les évaluations conjointes des stocks constituent une étape essentielle dans la production de connaissances scientifiques partagées, elles ne sauraient à elles seules garantir la durabilité des ressources halieutiques. La résilience des populations exploitées dépend également de l'intégrité des habitats qui soutiennent leur cycle biologique, notamment les zones de reproduction, les habitats de nurserie et les couloirs de migration.

Dans cette perspective, le concept de refuge halieutique mérite une attention particulière. Contrairement aux approches traditionnelles reposant exclusivement sur des limitations d'effort de pêche ou sur l'établissement de zones d'exclusion permanentes, les refuges halieutiques visent à articuler gestion des ressources, conservation des habitats et maintien des activités économiques. Leur logique repose sur l'identification de lieux et de périodes biologiquement critiques pour les espèces d'intérêt commercial[7].

Cette approche présente plusieurs avantages dans le contexte de la mer de Chine méridionale. D'une part, elle permet d'ancrer les mesures de gestion dans des critères scientifiques observables plutôt que dans des considérations strictement administratives. D'autre part, elle favorise une meilleure intégration entre les objectifs de conservation et les besoins des communautés de pêche.

L'expérience du projet régional soutenu par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et le Southeast Asian Fisheries Development Center (SEAFDEC) illustre le potentiel de cette démarche. En mettant l'accent sur des espèces et des habitats particuliers, ce programme a contribué à faire émerger une compréhension plus fine des interactions entre biodiversité marine et exploitation halieutique. Officiellement intitulée « Mise en place et exploitation d'un système régional de refuges halieutiques en mer de Chine méridionale et dans le golfe de Thaïlande », l'initiative a réuni le Cambodge, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, la Thaïlande et le Vietnam. Plutôt que de se contenter d'exclure les pêcheurs de vastes zones, l'approche des refuges vise à intégrer la gestion des pêcheries à la conservation des habitats et de la biodiversité en identifiant les lieux et les stades du cycle de vie essentiels aux espèces d'importance économique[8]. En 2022, les États et les communautés participants œuvraient à la gestion de

[7] Christopher J. Paterson, « The South China Sea Project: Establishing a Regional System of Fisheries Refugia », Southeast Asian Fisheries Development Center, 2006.
[8] Somboon Siriraksophon, "Integrating Habitat Conservation and Fishery Management in the South China Sea and Gulf of Thailand through Fisheries Refugia," *Fish for the People* 20, no. 1 (2022): 2–6.

quinze sites de refuges couvrant environ 1,36 million d'hectares. Ces sites comprenaient des zones importantes pour le crabe nageur bleu, le maquereau Indo-Pacifique, le mérou, le calmar, la crevette, le fusilier et d'autres espèces. Le Vietnam a identifié la zone côtière orientale de Phu Quoc–Kien Giang pour le crabe nageur bleu et les eaux côtières de Lagi, dans la province de Binh Thuan, pour la palourde arc-en-ciel[9].

Au-delà des résultats écologiques obtenus, l'importance de cette initiative réside dans son apport à la gouvernance régionale. Elle démontre qu'il est possible de développer des mécanismes de coopération fondés sur des objectifs fonctionnels communs, même dans un environnement politique marqué par des sensibilités persistantes en matière de souveraineté.

Les refuges halieutiques constituent ainsi des espaces de convergence entre intérêts économiques, impératifs écologiques et coopération institutionnelle. Ils offrent un cadre particulièrement adapté au développement d'une gouvernance graduelle, centrée sur la gestion des ressources plutôt que sur la résolution préalable des différends territoriaux.

CONNECTIVITÉ ÉCOLOGIQUE ET COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE : LE CAS DU CORRIDOR KAMPOT–PHU QUOC

L'espace marin situé entre la province cambodgienne de Kampot et l'île vietnamienne de Phu Quoc illustre de manière particulièrement pertinente le décalage qui existe entre les frontières politiques et les dynamiques écologiques.

Les juridictions nationales distinguent clairement les espaces placés sous l'autorité du Cambodge et du Vietnam. Toutefois, les écosystèmes marins présents dans cette zone fonctionnent selon des logiques biologiques qui transcendent largement cette division administrative. Les herbiers marins, les habitats benthiques, les zones de reproduction et les stocks halieutiques participent à un système écologique dont l'intégrité dépend des interactions existant de part et d'autre de la frontière. Cette situation met en évidence l'intérêt du concept de connectivité écologique, entendu comme l'ensemble des processus biologiques qui assurent les échanges entre écosystèmes spatialement distincts. Les flux larvaires, les migrations saisonnières et les déplacements d'espèces commerciales créent des interdépendances qui rendent les performances écologiques d'un territoire partiellement dépendantes des pratiques observées dans les territoires voisins[10].

[9] Siriraksophon, « Integrating Habitat Conservation », 2–6.
[10] *Ibid*.

L'identification par le Cambodge et le Vietnam de refuges halieutiques dans cette région traduit implicitement cette réalité écologique partagée. Bien que ces initiatives demeurent juridiquement et administrativement distinctes, elles concernent des composantes d'un même système environnemental. Ce constat ouvre des perspectives importantes en matière de coopération scientifique. Sans remettre en question les juridictions existantes ni introduire de mécanismes de gestion conjointe politiquement sensibles, les deux pays pourraient renforcer la coordination de leurs activités de recherche à travers l'harmonisation des protocoles de suivi écologique, le partage de données environnementales non sensibles ou encore la réalisation d'évaluations comparatives des habitats côtiers. Une telle approche correspond à ce que la littérature sur la gouvernance environnementale qualifie fréquemment de coopération fonctionnelle. Celle-ci repose sur la reconnaissance d'intérêts communs liés à la gestion d'un bien partagé, indépendamment du traitement des questions les plus sensibles sur le plan politique.

Dans un contexte régional où les enjeux de souveraineté limitent souvent les possibilités de coopération institutionnelle, les initiatives centrées sur la connectivité écologique peuvent ainsi constituer des mécanismes pragmatiques de réduction des risques environnementaux et de consolidation progressive de la confiance entre acteurs.

LES AIRES MARINES PROTÉGÉES (AMP) COMME INFRASTRUCTURES DE RÉSILIENCE SOCIO-ÉCOLOGIQUE

Les aires marines protégées occupent une place croissante dans les stratégies contemporaines de conservation et de gestion durable des océans. Toutefois, leur contribution à la gouvernance maritime régionale est souvent sous-estimée lorsqu'elles sont analysées uniquement sous l'angle de la protection de la biodiversité.

Une perspective plus large conduit à les considérer comme des infrastructures de résilience socio-écologique. Cette notion renvoie à la capacité d'un système à absorber des perturbations tout en maintenant ses fonctions essentielles. Dans les espaces côtiers de la mer de Chine méridionale, les AMP contribuent à cette résilience en favorisant la préservation des habitats critiques, le renouvellement des ressources halieutiques, la protection contre

certains aléas climatiques et le maintien des services écosystémiques dont dépendent les populations locales[11].

Les mangroves, les récifs coralliens et les herbiers marins jouent à cet égard un rôle central. Ils assurent simultanément des fonctions de protection du littoral, de stockage du carbone, de soutien aux chaînes trophiques marines et de maintien des activités économiques liées à la pêche et au tourisme. Cependant, les bénéfices associés à ces écosystèmes ne se limitent pas aux frontières administratives des aires protégées. Les mécanismes écologiques qui relient différents habitats marins impliquent que les effets positifs de la conservation peuvent se diffuser à des échelles spatiales beaucoup plus larges.

Cette caractéristique plaide en faveur d'une approche régionale davantage fondée sur la connectivité entre systèmes nationaux d'aires marines protégées. Une telle évolution n'implique pas nécessairement la création d'autorités supranationales ni le transfert de compétences souveraines. Elle peut s'appuyer sur des mécanismes plus souples, tels que l'échange d'informations, la coordination scientifique, la compatibilité des normes de suivi écologique ou la conduite de programmes collaboratifs de recherche. L'enjeu est moins de construire une gouvernance centralisée que de développer des formes de coordination permettant de prendre en compte l'interdépendance écologique des systèmes marins régionaux.

LES COMMUNAUTÉS CÔTIÈRES ET LA PRODUCTION DE CONNAISSANCES ENVIRONNEMENTALES

Les débats relatifs à la gouvernance des océans privilégient souvent les institutions étatiques, les organisations internationales ou les centres de recherche spécialisés. Pourtant, les communautés côtières constituent elles aussi des producteurs importants de connaissances environnementales. La littérature consacrée à la gestion participative des ressources naturelles souligne depuis longtemps la valeur des savoirs locaux dans l'observation des transformations écologiques. Les pêcheurs artisanaux accumulent, au fil de leur expérience professionnelle, une connaissance détaillée des dynamiques saisonnières, des déplacements des espèces, des conditions océanographiques et de l'évolution des habitats marins.

[11] Vu Hai Dang, « Building a Regional Network and Management Regime of Marine Protected Areas in the South China Sea for Sustainable Development », *Journal of International Wildlife Law & Policy* 18, nº 2 (2015).

Ces connaissances ne se substituent pas aux méthodes scientifiques contemporaines. Elles les complètent. L'intérêt de cette complémentarité apparaît particulièrement clairement dans le contexte des programmes de science participative. Les observations réalisées par les communautés locales peuvent contribuer à documenter l'apparition d'espèces inhabituelles, l'évolution des stocks halieutiques, les épisodes de blanchissement corallien, les proliférations algales ou encore l'accumulation de déchets marins.

L'aire marine protégée de Cù Lao Chàm[12], au Vietnam, offre un exemple instructif de cette approche. Les initiatives mises en œuvre dans cette zone ont progressivement associé conservation environnementale, participation communautaire et gestion des ressources halieutiques. Cette intégration a permis de renforcer simultanément l'efficacité des mesures de protection et leur acceptabilité sociale.

D'un point de vue institutionnel, ces expériences suggèrent que la gouvernance des ressources marines gagne en robustesse lorsqu'elle mobilise une pluralité de sources de connaissances plutôt qu'une seule catégorie d'acteurs.

RÉSILIENCE CLIMATIQUE ET RESTAURATION DES ÉCOSYSTÈMES CÔTIERS

L'adaptation au changement climatique constitue désormais une dimension incontournable de la gouvernance maritime en mer de Chine méridionale. L'augmentation de la température des océans, l'élévation du niveau de la mer et l'intensification potentielle de certains événements météorologiques extrêmes affectent directement les écosystèmes côtiers et les populations qui en dépendent.

Dans ce contexte, les programmes de restauration écologique remplissent des fonctions multiples. Les initiatives de régénération des mangroves menées au Vietnam illustrent particulièrement bien cette logique. En plus de favoriser la biodiversité, ces écosystèmes renforcent la protection naturelle contre les tempêtes et l'érosion côtière, contribuent à la séquestration du carbone et améliorent les habitats disponibles pour de nombreuses espèces halieutiques. Ces bénéfices montrent que les politiques de conservation ne doivent pas être envisagées comme des secteurs distincts des politiques de développement. Elles participent

[12] Chu Manh Trinh et Paula C. Brown, « Community Participation in Marine Conservation in Vietnam: A Case Study from Cu Lao Cham Marine Protected Area », *Vietnam Journal of Marine Science and Technology* 8, no 3 (2008); and related research on ecological and human-well-being effects at Cù Lao Chàm, *Marine Policy* 90 (2018): 174–83.

simultanément de l'adaptation climatique, de la gestion des risques, de la sécurité alimentaire et du maintien des moyens de subsistance.

La résilience socio-écologique dépend précisément de cette capacité à articuler objectifs environnementaux, économiques et sociaux dans des stratégies cohérentes.

LES PORTS DE PÊCHE COMME PLATEFORMES DE GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE

Les ports occupent une position stratégique dans les systèmes socio-écologiques maritimes. Situés à l'interface entre les ressources naturelles, les chaînes de valeur halieutiques, les communautés côtières et les institutions publiques, ils constituent des points de convergence privilégiés pour la collecte d'informations, la mise en œuvre de politiques publiques et la coordination d'acteurs multiples. Dans les débats consacrés à la gouvernance maritime, les ports sont souvent appréhendés principalement sous l'angle des infrastructures économiques. Leur fonction première consiste effectivement à faciliter le débarquement, la transformation et la commercialisation des produits de la mer. Toutefois, cette approche tend à sous-estimer leur contribution potentielle à la gestion durable des écosystèmes marins.

Les ports de pêche peuvent également être envisagés comme des plateformes de production et de circulation de connaissances environnementales. Les données relatives aux débarquements, à la composition des captures, à la taille des espèces exploitées ou encore à la saisonnalité des activités de pêche constituent des ressources essentielles pour la gestion des stocks halieutiques. Lorsqu'elles sont recueillies de manière systématique et harmonisée, elles permettent d'améliorer considérablement la qualité des évaluations scientifiques.

Par ailleurs, les infrastructures portuaires offrent des opportunités importantes en matière de surveillance environnementale. Les autorités portuaires peuvent collaborer avec les instituts de recherche et les universités afin de mettre en œuvre des programmes de suivi de la qualité des eaux côtières, de contrôle des déchets marins ou d'observation des effets du changement climatique sur les activités de pêche. De telles initiatives contribuent non seulement à enrichir les connaissances scientifiques disponibles, mais également à renforcer les capacités locales de gestion environnementale.

Les ports peuvent également jouer un rôle central dans la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN). Les systèmes de contrôle des débarquements, les dispositifs de traçabilité des produits de la mer et les mécanismes de certification des captures

constituent autant d'outils susceptibles d'améliorer la transparence des filières halieutiques tout en favorisant une exploitation plus durable des ressources marines.

Dans une perspective régionale, la mise en réseau d'un nombre limité de ports pilotes pourrait constituer une étape importante vers le développement d'une coopération fonctionnelle. Des protocoles communs de collecte de données, des programmes de surveillance environnementale harmonisés et des mécanismes d'échange d'informations non sensibles permettraient de produire des bénéfices tangibles sans nécessiter la création de nouvelles structures institutionnelles complexes. Une telle approche présente également l'avantage de rapprocher les initiatives de coopération régionale des réalités économiques et sociales locales. Alors que de nombreux mécanismes de gouvernance demeurent éloignés des préoccupations quotidiennes des communautés côtières, les ports constituent des espaces où les enjeux environnementaux, économiques et sociaux se rencontrent de manière concrète.

Sous cet angle, les ports apparaissent non seulement comme des infrastructures commerciales, mais également comme des nœuds de gouvernance capables de relier production de connaissances, gestion des ressources naturelles et coopération régionale.

CONCLUSION : VERS UNE GOUVERNANCE FONDÉE SUR L'INTERDÉPENDANCE ÉCOLOGIQUE

La mer de Chine méridionale continuera vraisemblablement à être caractérisée, dans un avenir prévisible, par la coexistence de revendications maritimes concurrentes, de différends territoriaux persistants et de rivalités géopolitiques complexes. Dans ce contexte, il serait irréaliste d'attendre des initiatives environnementales qu'elles résolvent à elles seules des questions de souveraineté profondément enracinées dans l'histoire, le droit et la politique des États riverains.

Cependant, l'absence de règlement des différends ne doit pas être interprétée comme une impossibilité de coopération. L'argument central développé dans cet article est que l'interdépendance écologique constitue un fondement crédible pour l'émergence de formes pragmatiques de coopération régionale. Les ressources halieutiques, les habitats côtiers, les récifs coralliens, les mangroves et les herbiers marins participent à des systèmes écologiques dont le fonctionnement dépasse les frontières juridictionnelles. La préservation de ces systèmes représente dès lors un intérêt commun pour l'ensemble des États concernés, indépendamment de leurs divergences sur d'autres questions.

Les initiatives examinées dans les sections précédentes illustrent cette dynamique. Les évaluations conjointes des ressources halieutiques favorisent la production de connaissances partagées et contribuent à l'élaboration de politiques fondées sur des données scientifiques. Les refuges halieutiques permettent d'articuler conservation des habitats et gestion durable des pêcheries. Les aires marines protégées renforcent la résilience des écosystèmes et des communautés côtières. Les programmes de science participative mobilisent des formes complémentaires de savoirs. Enfin, les ports de pêche peuvent servir de plateformes opérationnelles pour la collecte d'informations et la mise en œuvre de mécanismes de coopération fonctionnelle.

Considérées isolément, ces initiatives peuvent paraître modestes. Leur importance réside néanmoins dans leur caractère cumulatif. En favorisant des interactions régulières entre scientifiques, gestionnaires des ressources naturelles, autorités locales et communautés côtières, elles contribuent progressivement à la constitution d'un capital relationnel et institutionnel susceptible de soutenir des formes plus approfondies de coopération.

Cette perspective rejoint une littérature croissante sur la gouvernance environnementale régionale selon laquelle la coopération peut émerger de la gestion pragmatique d'intérêts communs plutôt que d'accords politiques globaux. Dans un environnement marqué par une forte sensibilité des questions de souveraineté, les mécanismes fondés sur des objectifs sectoriels précis présentent souvent davantage de chances de succès que les tentatives de réforme institutionnelle ambitieuses.

L'enjeu fondamental n'est donc pas d'effacer les frontières politiques ni de réduire l'importance des différends maritimes. Il consiste à développer des cadres de gouvernance capables de prendre en compte une réalité écologique caractérisée par de multiples formes d'interdépendance. Dans cette perspective, la résilience de la mer de Chine méridionale dépendra probablement moins de la création de nouvelles architectures régionales que de la capacité des acteurs concernés à multiplier les mécanismes de coopération pratique dans les domaines où les intérêts convergent déjà. L'amélioration de l'état des stocks halieutiques, la restauration des habitats côtiers, le renforcement des capacités scientifiques et la protection des moyens de subsistance des communautés littorales constituent autant d'objectifs susceptibles de fournir une base solide à cette démarche[13].

[13] Programme des Nations unies pour le développement du Vietnam, Voices of Resilience: Stories from Vietnam's Coastal Communities, 19 novembre 2024 ; PNUD Vietnam, « Building a Sustainable Future for Coastal Communities in the Face of Climate Change », 2024.

En définitive, la gouvernance durable de la mer de Chine méridionale repose sur une reconnaissance simple, mais fondamentale : les processus écologiques qui structurent cet espace maritime demeurent largement indifférents aux frontières politiques. La prise en compte de cette réalité ne résout pas les différends de souveraineté, mais elle offre aux États riverains un terrain d'action commun à partir duquel une coopération graduelle, fonctionnelle et durable peut être progressivement construite.

L'expertise stratégique en toute indépendance

PROGRAMME
ASIE-PACIFIQUE

IRIS
INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES

2 bis, rue Mercœur - 75011 PARIS / France
+ 33 (0) 1 53 27 60 60
contact@iris-france.org

iris-france.org

L'IRIS, association reconnue d'utilité publique, est l'un des principaux think tanks français spécialisés sur les questions géopolitiques et stratégiques. Il est le seul à présenter la singularité de regrouper un centre de recherche et un lieu d'enseignement délivrant des diplômes, via son école IRIS Sup', ce modèle contribuant à son attractivité nationale et internationale.

L'IRIS est organisé autour de quatre pôles d'activité : la recherche, la publication, la formation et l'organisation d'évènements.